

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4804 - MARDI 30 JUILLET 2024

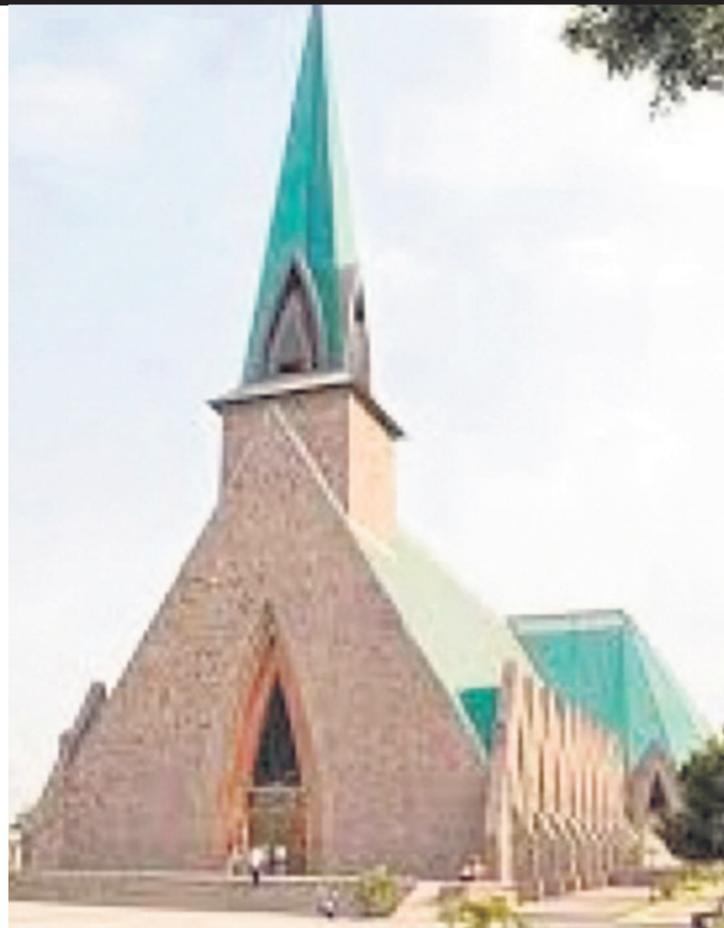
BASILIQUE SAINTE-ANNE

Quatre-vingts ans d'histoire et de prière

L'archevêque de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, a célébré dimanche, en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et de l'ambassadeur de France au Congo, Claire Bodonyi, la messe commémorant les 80 ans d'existence de la basilique Sainte-Anne du Congo. Célébré sur le thème « Comment sauver Sainte-Anne ? », le 80e anniversaire de ce temple de l'Eglise catholique

a donné lieu à plusieurs activités portant notamment sur l'histoire de cet édifice, reflet de la foi chrétienne et des luttes pour l'évangélisation des peuples de Dieu et des pèlerins venus de loin. « Il s'agit là d'une interpellation au sursaut de préservation, de sauvegarde de notre fierté », a déclaré l'archevêque de Brazzaville.

Page 16



Une vue de la basilique Sainte-Anne dont les 80 ans viennent d'être célébrés / Adiac

TRANSPORTS EN COMMUN

Pas d'augmentation des tarifs



Au terme d'une séance conjointe de travail hier avec l'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo, le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Juste Désiré Mondelé, a assuré l'opinion publique nationale de la non augmentation des tarifs, contrairement à ce qui a été envisagé par les

transporteurs. « Il n'y aura aucune augmentation des tarifs de transports en commun sur toute l'étendue du territoire national. Par conséquent, le bon d'information publié le 25 juillet 2024 est nul et de nul effet », indique le communiqué final de la séance de travail, précisant que tout contrevenant s'expose à la rigueur implacable de la loi.

Page 5

Éditorial
Bienvenu

Page 2

AVIATION CIVILE

Le Congo renonce à prendre des parts dans Corsair

Page 2

FOOTBALL

Les gestionnaires des clubs s'arriment au système Clop



Les participants, experts et représentants de la Fécofoot/Adiac

Les représentants des clubs de Ligue 1 ainsi que ceux de la Ligue nationale de football féminin participent du 29 au 30 juillet à un atelier national de la Plateforme en ligne de licences des clubs (Clop). Organisée par la Fédération congolaise de football, en collaboration

avec la Confédération africaine de football (CAF), cette formation permettra aux bénéficiaires d'avoir la parfaite maîtrise dudit système rendu obligatoire par la CAF en vue d'améliorer les aspects organisationnels au sein des clubs africains.

Page 15

LITTÉRATURE

Gévi Ankomo signe la vision de Denis Sassou N'Guesso pour le Congo

Le Dr Gévi Ankomo Ampini a dédié à Brazzaville son livre « La vision de Denis Sassou N'Guesso pour le Congo, le modèle congolais de l'urbanisme », paru aux Editions universitaires européennes. Structuré en onze chapitres dans lesquels l'auteur développe sa

thèse du modèle congolais de l'urbanisme, ce livre de soixante-seize pages traite diverses questions relatives à la partition managériale du chef de l'Etat congolais, tant au niveau continental que mondial.

Page 14

ÉDITORIAL

Bienvenu

Le Fonds de solidarité africain (FSA) vient de prendre ses quartiers en République du Congo. Il est le bienvenu dans le microcosme économique et financier national au regard de ses objectifs au nombre desquels le financement du développement et la facilitation de l'accès aux ressources nécessaires pour la réalisation des projets.

Les entreprises privées et les établissements de crédit trouvent-là un partenaire fiable en mesure d'apporter de l'eau à leur moulin au moment où le Congo se bat pour sortir la tête après les chocs exogènes successifs dus aux crises économique de 2014 et sanitaire de covid-19.

L'adhésion du Congo à cette institution multilatérale de financement coïncide avec le redressement progressif des équilibres macroéconomiques, le taux de croissance du produit intérieur brut pour 2024 étant projeté à plus de 3,7% contre plus de 1,5% l'année dernière, à en croire la banque centrale.

Le FSA va offrir aux sociétés privées nationales la possibilité de bénéficier des prêts à taux réduits ou préférentiels qui leur permettront de financer leurs activités sur l'ensemble du territoire national, de créer la richesse, des emplois directs et indirects au profit des jeunes congolais.

Le FSA possède l'avantage de faciliter la souscription des entreprises aux emprunts obligataires et aux obligations du Trésor. Ses interventions se feront sous forme de garantie, de refinancement et de caution aux banques. Espérons que les demandeurs de ressources sauront en tirer profit à travers des dossiers bancables.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

Le RPDN met en place ses instances dirigeantes

Au terme de l'assemblée générale constitutive du Rassemblement des patriotes pour le développement national (RPDN), tenue le 28 juillet à Pointe-Noire, Stanislas Martial Odzébé a été élu à l'unanimité président coordonnateur national de ladite association.



Stanislas Martial Odzébé recevant les présents des membres du RPDN après son élection/Adiac

Près de 391 participants venus des départements du Niari, de la Bouenza, de la Sangha et de Pointe-Noire ont assisté à l'assemblée générale qui a permis également d'adopter les textes fondamentaux de l'association, notamment le règlement intérieur et les statuts. Après son élection, Stanislas Martial Odzébé a désigné les soixante-quinze membres du Conages, les dix-sept membres de la coordination nationale et les cinq membres composant la Commission nationale de contrôle, de suivi

et d'évaluation. Des responsables de l'association qui vont désormais s'atteler à mettre en musique sa mission première, à savoir œuvrer pour la solidarité entre les membres, participer aux projets liés à l'environnement, favoriser le développement individuel et collectif des membres à travers des projets économiques. « Nous allons poursuivre le projet de fabrication des pavés à partir des matières plastiques mené par un de nos membres. Pour les actions

de solidarité, je m'appuierai essentiellement sur la coordination nationale afin de réfléchir sur les axes permettant d'asseoir le vivre-ensemble, pour que nous puissions donner un visage humain à notre action de solidarité », a-t-il dit. Il s'est adressé aux membres élus en ces termes : « Pour les camarades qui ont été choisis aux différents postes, je souhaite que chacun mette du nouveau dans son travail afin que notre association aille de l'avant. Nous allons, par ailleurs, organiser dans un bref délai des séminaires de renforcement des capacités pour que chaque acteur tire profit dans l'action de sa démarche. Je tiens spécifiquement à la réalisation de ces formations au point où je mettrai toutes les premières actions dans cette activité ».

Signalons que le RPDN a été créé depuis septembre 2023. Il a déjà initié des actions de solidarité à l'instar du don de sang, la distribution alimentaire et la prise en charge sanitaire...

Hervé Brice Mampouya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzena, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete

Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzé, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

TRANSPORT AÉRIEN

Le Congo renonce à devenir actionnaire de Corsair

Les discussions en vue de l'entrée de la République du Congo dans le capital de Corsair viennent de connaître un nouveau rebondissement. La compagnie aérienne française a déclaré, le 25 juillet, avoir trouvé un nouvel actionnaire privé en remplacement du Congo.

Dans le cadre du plan de restructuration de Corsair, le Congo devait mettre sur la table 15 millions d'euros, soit près de 10 milliards FCFA. Dans un communiqué, la compagnie aérienne a laissé entendre que le Congo a décidé de se retirer des discussions pour permettre la finalisation d'un nouveau tour de table capitalistique pour elle. « *La République du Congo et les actionnaires de la compagnie ont décidé, d'un commun accord, de limiter leur partenariat autour de leur coopération commerciale et opérationnelle à l'ouverture de la ligne Paris-Brazzaville* », a expliqué la compagnie.

Elle a néanmoins maintenu son projet de desservir le Congo à partir de l'aéroport parisien d'Orly. « *La*



République du Congo a décidé de concentrer ses moyens sur le développement de sa compagnie nationale [ECAir] pour les liaisons domestiques et régionales avec le soutien stratégique de la compagnie Corsair qui, de son côté, entend bien poursuivre l'ouverture de la ligne Paris-Brazzaville, en collaboration avec les autorités congo-

laises », a assuré Corsair. Annoncée en décembre 2023, la liaison Brazzaville et Paris ouvrira le marché aérien congolais à la concurrence. Cette compagnie entend proposer des billets à partir de quatre cent soixante mille FCFA entre les deux capitales, contre les huit cent cinquante mille francs minimum qu'offre Air France. En ouvrant les

Un des aéronefs de la compagnie Corsair/DR discussions avec Corsair, spécialisée dans le transport long courrier depuis 1981, les autorités congolaises voulaient en finir avec le monopole de la compagnie Air France sur les liaisons Brazzaville et Paris.

Notons que les autorités ne se sont jamais exprimées officiellement depuis le début du feuilleton avec la compagnie aérienne.

Les voyageurs congolais devraient être satisfaits de l'expansion de la compagnie Corsair vers le Congo, avec une amélioration de la qualité de service en vol, notamment sur cette ligne prisée Brazzaville et Paris. Ils se plaignent souvent du mauvais service client à bord d'Air France, ainsi que de la vétusté des aéronefs.

Mais le feuilleton avec Corsair est loin de s'achever, parce que la compagnie française est toujours sous le coup d'une enquête de l'Union européenne. Le plan de restructuration de la compagnie devrait être validé par la Commission européenne. « *L'arrivée de ce nouvel actionnaire ne modifiera en rien le plan d'affaires projeté et transmis à la Commission européenne* », a averti la même source

Fiacre Kombo

CIMENTIERIE DE TAO-TAO

Le gouvernement et la partie indienne échangent sur le projet

Au cours d'une rencontre, le week-end dernier, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicephore Fylla de Saint Eudes, a rappelé à l'ambassadeur de la République de l'Inde au Congo, Madan-Lal Raigar, qui était accompagné des cadres d'Exim-bank, les priorités du Congo concernant la construction de la cimenterie de Tao-Tao, dans le département du Niari. Il a, en même temps, noté les doléances de la partie indienne.

Il ressort de la rencontre que la construction de la cimenterie de Tao-Tao a atteint 80 % des travaux de génie civil. Les représentants d'Exim-bank ont, en effet, présenté des doléances techniques dont celles liées à l'électricité, à la connexion internet, à la logistique et au transit. Les deux parties ont également abordé les questions relatives aux attestations et visas des travailleurs indiens, une démarche essentielle pour faciliter leur séjour dans le pays.

Un accent particulier a été mis sur la formation et la prise en charge des démarches administratives des ingénieurs congolais travaillant dans cette cimenterie, afin qu'ils disposent des compétences et des ressources nécessaires

pour assurer la continuité et le succès des opérations.

Le ministre Fylla de Saint Eudes a exprimé sa satisfaction quant à la visite de la délégation d'Exim-bank, soulignant l'importance de renforcer la coopération économique entre le Congo et l'Inde. Il a également mentionné les opportunités offertes par la dernière revue du Fonds monétaire international, précisant que la République du Congo n'aura plus à subir de retards de paiement. Cette nouvelle donne financière ouvre des perspectives prometteuses pour les projets de développement en cours et à venir.

Selon lui, des efforts sont



Les deux parties lors des échanges/Adiac

actuellement en cours pour établir une ligne souterraine d'électricité et installer la connexion internet au sein de la cimenterie de Tao-Tao, deux infrastructures essentielles pour le développement industriel et économique du pays. Des échéances précises ont

été fixées pour résoudre ces questions dans les délais impartis, montrant une volonté claire d'agir rapidement et efficacement.

Notons que cette rencontre marque une étape importante dans l'état d'avancement des travaux de la cimenterie de Tao-Tao,

renforçant ainsi les relations économiques et industrielles entre le Congo et l'Inde. Les discussions fructueuses et les engagements pris lors de cette réunion promettent de favoriser un développement mutuel et durable.

Rude Ngoma



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/MPSIR/2024/UGP PRACAC



RECRUTEMENT DE L'EXPERT EN GENIE CIVIL DU PRACAC

I-CONTEXTE

Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant du crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement de l'Expert en Génie civil du Projet.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, l'Expert en Génie civil du Projet servira d'interface entre l'Unité de Gestion du Projet et divers partenaires impliqués dans l'exécution des études techniques et des travaux portuaires. Il sera entre autres chargé de :

- Planifier l'ensemble des phases des chantiers et de vérifier leur bon fonctionnement tout en s'assurant du respect des réglementations en vigueur, du suivi financier et du respect des délais ;
- Effectuer la revue des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre, y compris la vérification des choix techniques, et du chiffrage des coûts, en collaboration avec les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du projet ;

- Assurer l'accompagnement de l'ensemble des activités liées aux audits techniques du projet ;
- Assurer les relations techniques avec les homologues et les structures gouvernementales, locales et privées engagées dans le projet ;
- Assurer la coordination technique entre les interventions des différents consultants de la composante ;
- S'assurer que les activités sont réalisées conformément au calendrier prévu ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des indicateurs liés aux infrastructures ;
- Etablir les prévisions de décaissement relatifs aux travaux dont il a la charge ;
- Assurer la production et la transmission au Coordonnateur d'un état trimestriel du tableau de bord du suivi des réalisations physiques (réalisé du trimestre échu, prévu du trimestre suivant) et des cibles des indicateurs dont il est responsable ;
- Vérifier la qualité et la conformité des documents de sûreté et autres garanties ;
- Préparer et suivre la notification des instruments administratifs nécessaires au démarrage des travaux.
- Superviser et suivre toutes les actions d'administration des contrats du projet ;
- Suivre l'évolution des prestations et des travaux ;
- Contribuer au reporting des principaux résultats des travaux aux parties prenantes ;
- Suivre la mise en œuvre effective des mesures de « mitigation » des risques environnementaux et sociaux liés au projet etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

L'Expert en Génie civil du Projet devra présenter le profil suivant :

•Avoir une formation supérieure de niveau ingénieur (Bac+5), avec une spécialisation en Génie civil, travaux public ou équivalent ;

- Avoir une expérience professionnelle générale d'au moins dix (10) ans en qualité d'ingénieur civil ou ingénieur BTP ;
- Avoir une expérience spécifique dans le domaine des études et dimensionnement des structures de bâtiments, d'ouvrages d'art ou d'infrastructures portuaires ;
- Avoir assumé la fonction d'ingénieur dans des projets de complexités similaires ;
- Avoir une bonne compétence en gestion de projet et en coordination d'équipes pluridisciplinaires ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique en général, des outils Office (Word, Excel, PowerPoint) et de l'internet en particulier ;
- Avoir une maîtrise des logiciels de conception et d'analyse d'ingénierie ;
- Avoir une bonne connaissance et une expérience du contexte d'exécution des projets de développement au Congo et/ou dans la sous-région ;
- Avoir une connaissance des procédures de passation de marchés financés par la Banque mondiale et les autres bailleurs de fonds internationaux serait un atout ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe, de proposer des solutions aux problèmes techniques complexes et prendre des initiatives ;
- Avoir une excellente compétence en communication et en rédaction de rapports techniques ;
- Avoir une bonne expression orale et écrite en français, et parler au moins une langue nationale serait un atout.

IV-METHODE DE SELECTION

Les candidats seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément au Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023.

V-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 août 2024 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste d'Expert en Génie civil du PRACAC ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10/06 666 92 82
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 29 juillet 2024

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 008/MPSIR/2024/UGP PRACAC



RECRUTEMENT DE L'EXPERT EN VOIES NAVIGABLES DU PRACAC

I-CONTEXTE

Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant du crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement de l'Expert en Voies navigables du Projet.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, l'Expert en Voies navigables du Projet servira d'interface entre l'Unité de Gestion du Projet et divers partenaires impliqués dans l'exécution des études techniques et des travaux sur les voies navigables.

Il sera entre autres chargé de :

- Clarifier et décrire les activités identifiées et retenues pour l'amélioration de la navigabilité du fleuve Congo et son affluent l'Oubangui ;
- Valider les descriptions techniques des activités à mettre en œuvre ;
- Suivre de manière rapprochée et régulière l'exécution du planning approuvé de mise en œuvre des activités dont la gestion est

confiée aux agences d'exécution, notamment le GIE-SCEVN ;

- Identifier les opportunités et les défis pour l'amélioration de la navigation fluviale ;
- Proposer des améliorations techniques des voies navigables, y compris les techniques de dragage et de balisage ;
- Identifier et signaler les risques liés à l'exécution du projet ;
- Proposer des solutions de "mitigation" aux risques d'exécution des activités ;
- Conduire les missions de supervision des travaux sur les lieux du déroulement des activités fluviales ;
- Collaborer avec les parties prenantes locales, nationales et régionales pour coordonner les activités de mise en œuvre du projet ;
- Dresser des rapports mensuels de l'état d'avancement technique et préparer les avis de l'UGP pour trouver des solutions techniques aux problèmes posés dans la réalisation des activités ;
- Exploiter les rapports périodiques en vue de proposer des solutions aux problèmes posés ;
- Contribuer et organiser les séances d'examen et de validation des études dans le domaine des voies navigables ;
- Suivre l'exécution des contrats et autres prestations de travaux des voies navigables etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

L'Expert en Voies navigables du Projet devra présenter le profil suivant :

- Avoir un diplôme universitaire de niveau Bac+5 minimum ou niveau Master en navigation, en génie maritime, en aménagement

fluvial ou dans une discipline connexe ;

- Avoir une expérience professionnelle générale et pertinente d'au moins dix (10) ans dans les domaines de l'amélioration fluviale ou de gestion des équipements d'aménagement des voies navigables ;
- Avoir une expérience dans la conception de projets techniques pour le balisage et l'aménagement des voies d'eau ;
- Avoir une expérience spécifique dans la gestion des voies navigables, de balisage et d'amélioration d'accès portuaire ;
- Avoir une expérience spécifique dans l'exploitation et l'entretien des voies navigables ;
- Avoir une connaissance des techniques de dragage, de balisage et d'entretien des voies navigables ;
- Avoir une excellente compréhension des normes et réglementation internationales en matière de navigation fluviale et de protection de l'environnement.
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement du Projet (zone d'intervention), constitue un atout ;
- La connaissance des procédures de mise en œuvre des projets de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux, en particulier la Banque Mondiale, constitue un atout ;
- Avoir la maîtrise du français
- Avoir une excellente compétence en communication, en rédaction de rapports techniques et en travail d'équipe.

IV-METHODE DE SELECTION

Les candidats seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément au

Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023.

V-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 août 2024 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste d'Expert en Voies navigables du PRACAC ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10/06 666 92 82
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 29 juillet 2024

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

TRANSPORTS EN COMMUN

Les tarifs resteront inchangés

Réunis en séance de travail le 29 juillet à Brazzaville, le gouvernement et les représentants de l'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo ont décidé de commun accord de la non-augmentation des tarifs de transports en commun sur toute l'étendue du territoire national.

« Il n'y a aucune augmentation des tarifs de transports en commun sur toute l'étendue du territoire national. Par conséquent, le bon d'information publié le 25 juillet 2024 est nul et de nul effet », ont décidé les deux parties en présence du commandant de région de gendarmerie et du commandant territorial des forces de police de Brazzaville, prévenant que tout contrevenant s'expose à la rigueur implacable de la loi.

Dans l'optique de la reprise des négociations, le gouvernement et l'intersyndicale ont mis en place une commission élargie, présidée par le directeur de cabinet du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande qui sera suppléé par son collègue directeur de cabinet du ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local. Le conseiller aux Transports routiers du ministre des Transports et le directeur général des Transports terrestres sont respectivement secrétaire et rapporteur. Les directeurs des transports urbains et routiers de Brazzaville et de Pointe-Noire, le directeur de la



Echange de parapheurs entre le directeur de cabinet du ministre des Transports et le vice-président de l'intersyndicale/Adiactation des prix d'essence à la pompe », a expliqué le vice-président de l'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo, Bienvenu Mabilia, qui a conduit la délégation. Parmi les acquis remis en cause par le budget de l'Etat, exercice 2024, il y a la gratuité de la carte grise provisoire et du permis provisoire. Il y a aussi la réduction du montant de permis à 35 000 FCFA ; la taxe de roulage et la patente qui était réduite à 50%. « La nouvelle commission va poursuivre les négociations, les prix restent les mêmes : 150

FCFA pour le bus et 1000 FCFA pour le taxi », a annoncé Bienvenu Mabilia.

Présidant la séance de travail, le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a rappelé la nécessité de tenir compte de la conjoncture économique du pays et d'offrir du confort aux usagers des transports en commun. « Le gouvernement a tenu à rappeler que le dialogue social reste son crédo, il reste le point de repère et d'attache. En dehors du dialogue social, il n'y a pas d'autres cadres d'échange pour faire des annonces qui peuvent avoir des répercussions sur le panier de la ménagère, sur la vie au quotidien. Il n'y a pas rupture de communication, bien au contraire, toutes les parties prenantes qui ont déjà un cadre de concertation mis en place, vont continuer à échanger; à discuter pour améliorer le confort des usagers mais aussi permettre aux transporteurs de faire leur travail dans les meilleures conditions possibles », a-t-il souhaité.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/MPSIR/2024/UGP PRACAC



RECRUTEMENT DE L'EXPERT PORTUAIRE DU PRACAC

I-CONTEXTE

Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC).

L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant du crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement de l'Expert Portuaire du Projet.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, l'Expert Portuaire du Projet sert d'interface entre l'UGP et divers partenaires impliqués dans l'exécution des études techniques et des travaux portuaires. Il sera entre autres chargé de :

- Préparer et suivre la mise en œuvre des activités relatives à l'exploitation et au fonctionnement des ports et des quais le long du fleuve Congo et son affluent l'Oubangui ;
- Clarifier et décrire les activités identifiées et retenues pour l'amélioration et la mise à niveau des ports et des quais ;
- Elaborer les prescriptions techniques (termes de référence et / ou spécifications techniques relatives aux études techniques) des activités à mettre en œuvre ;
- Participer dans le processus d'acquisition

(élaboration, vérification et interprétation des spécifications techniques, évaluation des offres des entreprises) ;

- Examiner pour le compte du projet les documents techniques (APS, APD) et apprécier la qualité des études et rapports produits par les consultants, les maîtres d'œuvre ainsi que les différentes structures impliquées dans les études de génie civil dont il a la charge de suivre le déroulement ;
- Superviser la coordination des interventions des différents prestataires (entrepreneurs, architectes...) et évaluer la qualité de leurs prestations. A ce titre, il organisera en collaboration avec les autres responsables de l'UGP les missions d'évaluation sur l'avancement des travaux ;
- Participer aux côtés des Bureaux d'Etudes et des spécialistes en sauvegardes du Projet à des missions de contrôle et d'audit techniques des constructions afin de permettre à l'UGP de s'assurer du respect par les entreprises des normes les plus exigeantes en matière de construction des ouvrages ;
- Dresser des rapports mensuels de l'état d'avancement technique et préparer les avis de l'Administration pour trouver des solutions techniques aux problèmes posés dans la réalisation des activités ;
- Exploiter les rapports périodiques en vue de proposer des solutions aux problèmes posés ;
- Exécuter des missions ponctuelles à lui confier par la Coordination ;
- Suivre l'exécution des contrats des travaux du secteur portuaire ;
- Assurer la gestion opérationnelle et administrative des chantiers etc.

nistrative des chantiers etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

L'Expert Portuaire devra présenter le profil suivant :

- Avoir un diplôme universitaire en ingénierie BAC+5 (génie civil, génie maritime, infrastructures portuaires ou toute autre discipline connexe) ;
- Avoir une expérience professionnelle générale d'au moins dix (10) ans dans la conception, la planification et la gestion d'infrastructures portuaires (quai, entrepôts, entretien des chenaux et des voies navigables) ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur portuaire, notamment dans l'exploitation, la manutention portuaire, le transport fluvial et la logistique globale ;
- Avoir participé en qualité d'expert portuaire (fluvial ou maritime) à la réalisation d'au moins une étude en lien avec la nature du projet ;
- La connaissance des procédures de mise en œuvre des projets de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux, en particulier la Banque Mondiale, constitue un atout ;
- Avoir la maîtrise du français, la connaissance d'une langue nationale serait un atout ;
- La connaissance des outils de planification et de suivi des projets en rapport avec les domaines du projet serait considéré comme un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement de travail (zone d'intervention du projet) serait un atout.

IV-METHODE DE SELECTION

Les candidats seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément au Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023.

V-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 19 août 2024 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste d'Expert Portuaire du PRACAC ».

Contact
Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10 / 06 666 92 82
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 29 juillet 2024

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

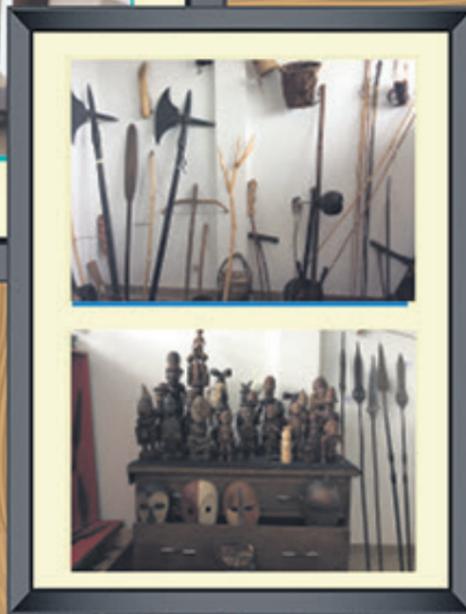
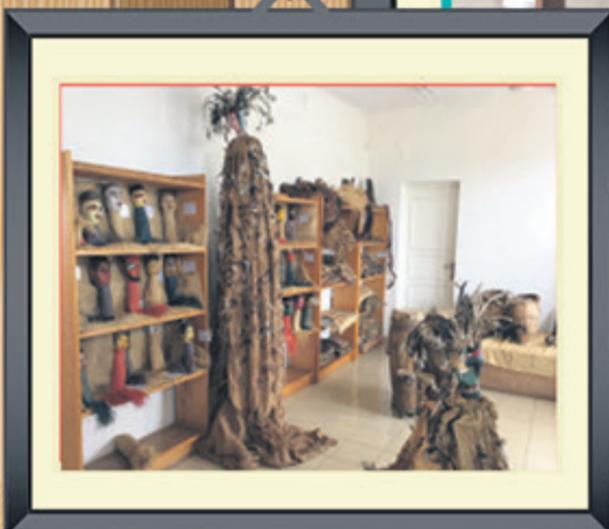
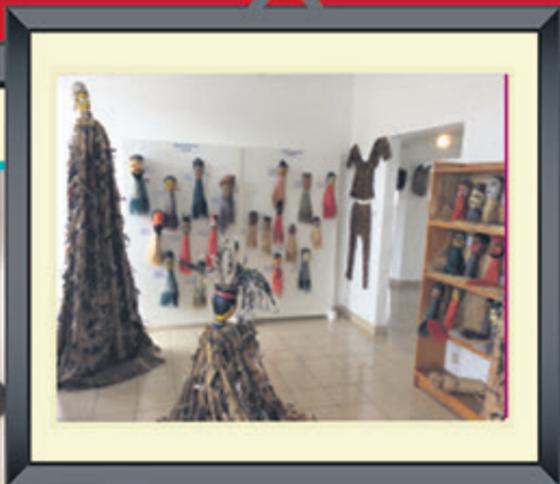
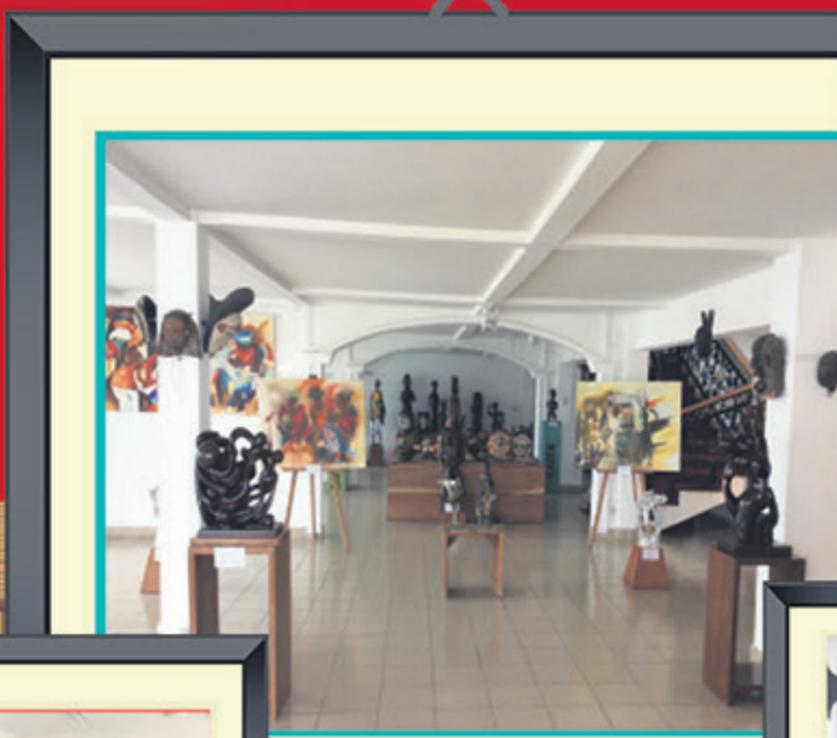
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

CHU-B

Une étude table sur la gestion des compétences du personnel

Audrée Gisèle Nkoundji Bela et Larissa Alida Babiengue Mokinza ont soutenu publiquement leur mémoire pour l'obtention du diplôme de master professionnel sur la « Gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences du personnel soignant au sein du CHU-B ». La cérémonie y relative s'est déroulée le 27 juillet à l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises, à Brazzaville, en présence des amis et connaissances.

Les deux impétrantes ont choisi leur thème pour montrer leur volonté de valoriser les ressources humaines dans un centre hospitalier. Au terme de leur soutenance dans le domaine du management, Audrée Gisèle Nkoundji Bela et Larissa Alida Babiengue Mokinza ont obtenu une moyenne de 16/20, décrochant ainsi leur master.

L'objectif général poursuivi dans le cadre de cette étude a été de contribuer à la mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences efficaces du personnel soignant au CHU-B. A partir de cet objectif général, l'on retrouve quatre objectifs spécifiques. Selon les recherches menées par les deux impétrantes, il était question d'analyser le personnel médical au CHU-B d'ici à 2034 ; d'identifier les besoins en personnel médical d'ici à 2034 ; d'analyser la gestion prévisionnelle des effectifs du personnel soignant mise en place au CHU-B ; de proposer les actions susceptibles de contribuer à l'amélioration de ce système.

Concernant la question principale soulevée, les deux impétrantes ont révélé qu'il s'agissait de voir comment rendre efficace le système de gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences efficaces du personnel soignant au CHU-B. « Cette question principale soulève deux questions subsidiaires, à savoir



Les impétrantes / Adiac

si le système des effectifs du personnel soignant mis en place au CHU-B est efficace, quelles sont les actions qui peuvent être envisagées pour contribuer à l'efficacité de ce système ? Cela amène à formuler les hypothèses ci-après : le système souffre de quelques faiblesses qui ont un impact négatif dans son efficacité ; les actions envisagées doivent être liées aux bonnes pratiques de gestion des ressources humaines», ont-elles fait savoir.

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, selon elles, consiste en la conception, la mise en œuvre et le suivi du plan d'action cohérent, visant

à réduire de façon anticipée les écarts entre les besoins et les ressources humaines de l'établissement. En termes d'effectif et de compétence, mais aussi en fonction de son plan stratégique, ou au moins d'objectifs à moyen terme bien identifiés et impliquant le salarié dans le cadre d'un projet professionnel...

Présentant le CHU-B dans son volet historique, sa localisation, son statut juridique, ses missions et enfin les méthodes employées au niveau de la collecte des données pour réaliser ce travail, elles se sont servies des entretiens et de la recherche documentaire. Sur la méthode d'analyse des données ainsi re-

cueillies, elles ont appliqué la méthode qualitative grâce à un guide d'entretien, la méthode analytique et la méthode destructive.

Dans l'ensemble, concernant les résultats obtenus, on retiendra que selon la répartition du personnel soignant par grade et sexe, il ressort qu'environ 2/3 du personnel soignant sont des femmes, avec un pourcentage de 67,2% et de 32,8% des hommes. Selon les grades, les infirmiers représentent un pourcentage de 68,8%/20, suivis des médecins, avec un pourcentage de 26,1%. Les sages-femmes sont sous-représentées, avec un pourcentage de 7,1%. Par ail-

leurs, le tableau 5 concernant la répartition du statut du personnel soignant, selon les tranches d'âges, relève que parmi les contractuels, les tranches d'âges les plus fréquentes sont celles de 32 à 42 ans, soit un pourcentage de 41,8% et de 43 à 53 ans, soit un pourcentage de 37,1%. L'analyse par rapport aux fonctionnaires montre que les tranches d'âges les plus fréquentes sont celles de 43 à 53 ans, soit un pourcentage de 30% et de 54 à 64 ans, soit un pourcentage de 50%. Pour les bi-apprenants, les tranches d'âges les plus fréquentes sont celles de 32 à 42 ans, soit un pourcentage de 24,7%. Sur la présentation graphique relative aux départs à la retraite, sur une prévision de dix ans, il ressort que de 2024 à 2034, le taux est de 22,1% et la moyenne annuelle est de 5,3% (...). Précisons que c'est le Dr Edouard Boukaka qui a été le directeur de mémoire. « L'objectif poursuivi a été de contribuer à l'efficacité du système de gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences du personnel soignant de ce centre hospitalier par rapport à ses besoins en termes de ressources humaines. Toutefois, dans le cadre de ce travail, une certaine limite de la recherche est reconnue... Il était difficile d'intégrer les aspects de la gestion des ressources humaines, compte tenu de l'étendue du domaine... », ont expliqué les deux impétrantes.

Guillaume Ondze

DISTRICT DE NTOKOU

Les natifs promeuvent leur unité

Dénommée « Aboualo », l'association culturelle qui vise à promouvoir la culture du district de Ntokou et du département de la Cuvette a fait sa sortie officielle, le week-end dernier à Brazzaville, en présence de quelques cadres ressortissants de la contrée.

« Aboualo » est une association culturelle créée en 2020 par des femmes natives de Ntokou, un district voisin de Makoua, dans le

département de la Cuvette, au Nord du Congo. Sa sortie officielle, intervenue cinq ans après, témoigne le temps que ces membres ont pris

pour mettre à la disposition du public une organisation grandiose, capable de promouvoir la culture du terroir, socle du vivre-ensemble.

« «Aboualo», Avalon ou cigarette en français, est une association culturelle apolitique à but non lucratif. Elle a été créée, il y a cinq ans, par les natifs du district de Ntokou, dans le département de la Cuvette, pour faire la promotion des valeurs culturelles héritées de nos ancêtres. L'objectif est aussi et surtout de renforcer l'esprit de collaboration, de partage et du vivre-ensemble entre nous », a expliqué la présidente de l'association, Henriette Nguiya.

Dans son volet social, « Aboualo » s'appuie sur l'entraide entre ses membres afin de leur permettre de surmonter un certain nombre de problèmes auxquels ils font face. Lorsqu'un membre est en deuil ou hospitalisé,

ils se cotisent en urgence pour le sauver. Dans sa vision future, a renchéri la présidente, « Aboualo » caresse plusieurs projets socioéconomiques à développer afin de contribuer à l'insertion sociale de ses membres.

L'adhésion à l'association s'effectue moyennant la somme de dix mille francs et est ouverte à toute personne issue de n'importe quel district ou département, désireuse d'œuvrer pour le rayonnement de la culture congolaise et africaine.

« Aboualo » est dirigée par un bureau de sept membres présidé par Henriette Nguiya. Théodorine Mahoungou occupe le poste de vice-présidente de l'association.

Firmin Oyé



Le bureau exécutif de l'association «Aboualo»/Adiac

JO DE PARIS 2024

Plusieurs chefs d'Etat africains présents à l'ouverture

Une dizaine de chefs d'Etat et de gouvernement africains a fait le déplacement pour assister à la cérémonie emblématique de l'ouverture des Jeux olympiques (JO) dans la capitale française, le 26 juillet dernier. C'est le cas du Mauritanien Mohamed Ould Ghazouani, du Rwandais Paul Kagame, du Sénégalais Bassirou Diomaye Faye, du Togolais Faure Gnassingbé, du Centrafricain Faustin-Archange Touadéra, du Malgache Andry Rajoelina, du Comorien Azali Assoumani, du Gabonais Brice Oligui Nguema.

En amont de la cérémonie d'ouverture, plusieurs chefs d'Etat africains ont participé au sommet « Sport pour le développement durable », organisé au Carrousel du Louvre. Une rencontre qui a mis en lumière le rôle du sport dans la promotion des objectifs de développement durable. Il a été clôturé par le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, qui présidera les JO de la jeunesse en 2026, à Dakar. En plus du sommet, un dîner de gala a réuni ces chefs d'Etat africains au Louvre, en plus de rencontres bilatérales.

À l'Élysée, le président français, Emmanuel Macron, a reçu quelque 85 chefs d'Etat et de gouvernement étrangers dont une dizaine d'africains. Il s'en est remis à l'« universalisme des jeux », une occasion pour la France de délivrer un message de paix et de tolérance alors que 10 500 athlètes du monde entier participent au plus grand événement international. Emmanuel Macron

a formulé la fierté et l'enthousiasme des Français de pouvoir désormais vivre ces Jeux tant attendus, avec l'ambition de faire rayonner toute la France, son patrimoine naturel et culturel, son art de vivre et ses sportifs de haut niveau, devant plus de quatre milliards de téléspectateurs, dont plus d'un milliard pour la seule cérémonie d'ouverture.

Echanges entre Emmanuel Macron et quelques dirigeants africains

En marge de ces événements, des rencontres informelles ont eu lieu entre le président français et certains dirigeants africains, notamment le Camerounais et doyen Paul Biya, le Comorien Azali Assoumani et le Malgache Andry Rajoelina. Dans leur échange, Emmanuel Macron et Paul Biya ont fait le suivi des engagements pris après la visite d'Etat du Français au Cameroun, le 26 juillet 2022, précisément des avancées dans les domaines

culturel, économique et agricole qui ont permis d'approfondir leur partenariat. Ils ont en particulier salué le travail de la Commission mixte mémorielle sur le rôle et l'engagement de la France au Cameroun dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition entre 1945 et 1971. Emmanuel Macron a redit la nécessité pour les chercheurs d'avoir accès, le plus largement et librement possible, aux archives pour leur permettre de remettre leur rapport dans les meilleurs délais.

A son homologue comorien, Emmanuel Macron a adressé ses condoléances suite au décès de sept membres d'une même famille comorienne dans l'incendie survenu à Nice, le 18 juillet, et l'a assuré de la détermination de l'Etat français à poursuivre son enquête sur les circonstances de ce drame. Les deux dirigeants sont ensuite convenus de renforcer la coopération entre les deux

pays, en mettant en œuvre la feuille de route agréée en janvier 2023 en matière de développement solidaire et dans les domaines prioritaires que sont la santé, l'éducation et la formation professionnelle, ainsi que la lutte contre l'immigration clandestine.

Dans un entretien avec le président malgache, Emmanuel Macron s'est réjoui de la densité du partenariat franco-malgache, fort des liens humains entre les deux diasporas, des relations économiques et commerciales, des coopérations en matière de développement ainsi que des échanges culturels et scolaires entre Madagascar et la France. Les deux chefs d'Etat ont également évoqué les coopérations bilatérales à mettre en œuvre, tant pour la création d'un centre pour l'action de l'Etat en mer et pour développer des infrastructures de transport innovantes ainsi que des projets énergétiques ou bancaires. Ils sont revenus sur

la crise que traverse actuellement le Grand Sud malgache, en proie à la famine et les solutions qui permettront de renforcer la sécurité alimentaire de la région.

Une « fan zone » dédiée à l'Afrique à l'Île de Saint-Denis

A quelques pas du stade de France à Paris, une « fan zone » dédiée à l'Afrique a été installée en marge des JO. Baptisé « Africa Station », le projet a été initié par la ville d'Île Saint-Denis et l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique, en partenariat avec la Maison de l'Afrique. Des épreuves sportives olympiques y sont retransmises, ainsi que des animations culturelles africaines aux couleurs des pays du continent pour divertir les visiteurs et les habitants. Les athlètes africains sacrés viendront à la « station Africa » pour présenter leurs médailles et rencontrer leurs fans.

Noël Ndong

Regard du journaliste Noël Tadegnon sur la 33^e édition

Noël Tadegnon, en tant que formateur, anime l'espace médias à la Station Afrique de L'Île Saint-Denis. Après d'une quinzaine de journalistes venus de treize pays africains, de Djibouti et Madagascar, avec son équipe pédagogique du projet éphémère créé par Canal France international depuis la Station Afrique, il forme et couvre les Jeux olympiques (JO) Paris 2024

Au demeurant, Noël Tadegnon s'est installé dans l'espace de L'Île Saint-Denis dans le cadre du projet mené par Canal France international, qui s'est associé aux initiateurs de la Station Afrique pour permettre aux journalistes d'être au contact de l'Afrique et de porter leur regard sur tout ce qui se passe dans le cadre de ces JO. « Pour nous, c'est quand même bien qu'on soit là puisqu'on voit des Africains qui sont là eux-aussi », a-t-il confié.

« Soyons capables de nous donner la main au point de nous appuyer les uns sur les autres afin qu'on puisse évoluer ensemble »



Et d'expliquer : « En fait, notre base est ici à la Station Afrique auprès des stands-pays. Mais nous allons sur le terrain pour couvrir les compétitions. Au-delà de cette couverture, nous portons également un regard, celui d'Africain, sur ce que font les Africains durant

le déroulement des Jeux. De surcroît, nous nous intéressons à la diaspora africaine en France. Ce sont nos compatriotes référencés comme étant des contributeurs qui, on le sait, contribuent au développement de l'Afrique ».

À propos des JO, il s'est émer-

veillé après la cérémonie d'ouverture du 26 juillet, à Paris. « Pour moi qui avais déjà couvert trois Jeux Olympiques, j'avoue que c'est du jamais vu ! Ce que la France a proposé au monde, c'est magnifique ! Je pense qu'il est bon de vivre ce genre de moment ; c'est bien

d'avoir proposé au monde entier ce qu'ils ont fait. Après avoir vécu cet émerveillement en vrai, je peux affirmer qu'à partir et à travers le sport, tout est possible », a déclaré Noël Tadegnon.

Il se met à rêver pour les JO de la jeunesse au Sénégal 2026, saluant la mise en place des échanges entre comités olympiques du Sénégal et de la France. Noël Tadegnon estime que c'est là un facteur d'espoir pour établir une passerelle de transfert de compétences.

Il salue la présence en France des membres du comité d'organisation des JO de la jeunesse du Sénégal. À son avis, cette démarche entre les deux pays constitue une belle image à donner à voir au monde. Elle exprime l'exigence de devoir être capables de pouvoir travailler ensemble afin de permettre, surtout à la jeunesse, de bénéficier des fruits des efforts réalisés par les anciens. « Soyons capables de nous donner la main au point de nous appuyer les uns sur les autres afin qu'on puisse évoluer ensemble », a-t-il lancé.

Marie Alfred Ngoma

JO PARIS 2024

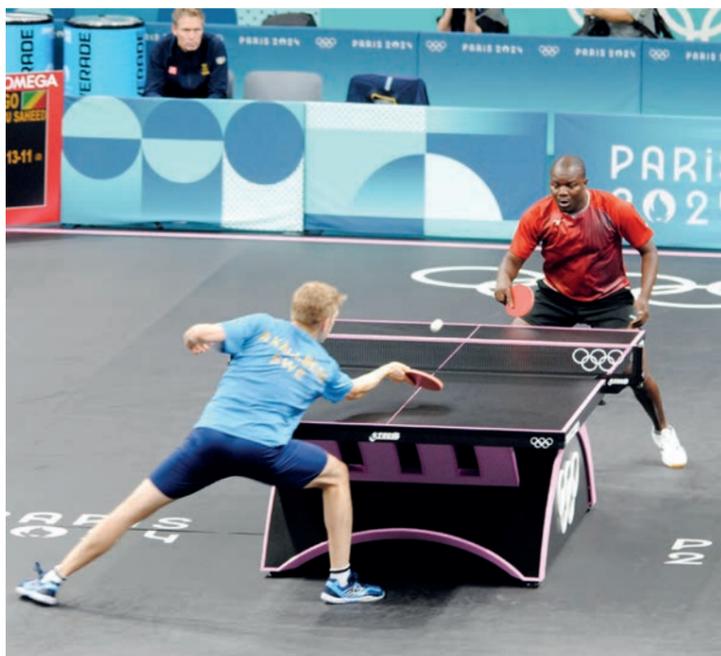
Saheed Idowu éliminé malgré le soutien du public parisien

Le parcours olympique du pongiste congolais s'arrête dès les 32^{es} de finale après une honorable défaite face au Suédois Kallberg (3-11, 13-11, 4-11, 6-11, 14-12, 11-6 et 9-11).

Pour son entrée en lice, le 28 juillet, le Congolais Saheed Idowu, 117^e mondial, héritait d'un gros morceau avec le Suédois Anton Kallberg, 25^e mondial. Dans un Paris Sud Arena enjouée, il a su, après avoir perdu le premier set (7-11), égaliser à un set partout (13-11).

Dominé techniquement, le Brazzavillois de 34 ans a souffert, à l'image des troisième et quatrième sets, trop facilement remportés par Kallberg. Pour son deuxième match olympique, douze ans après celui disputé et perdu à Londres face à l'Égyptien (4-3), Idowu a répondu au mental, sous le regard attentif de la délégation congolaise, emmenée par le président du Comité olympique congolais, Raymond Ibata.

Dans le 5^e set, il a pu compter sur le soutien grandissant du public du Hall 4 du Paris Sud Arena (palais des expositions



Malgré la communion avec le public parisien, Saheed Idowu quitte la compétition olympique dès le premier jour / CD-Adiac

de la Porte de Versailles), qui a pris fait et cause pour le valeureux pongiste.

Survolté, Idowu arrache le set du 3-2 sur le score de 14-12, avant d'égaliser à 3 sets partout avec une manche to-

talement maîtrisée (11-6).

C'est finalement à la belle que s'est joué le sort du match. Moins précis, malgré la puissance du soutien populaire, Idowu s'incline 11-9 et quitte la compétition avec



La délégation congolaise conduite par le président du Comité olympique congolais / CD-Adiac

la tête haute. Le Congolais a versé quelques larmes avant de quitter le terrain sous les hourras du public français qui a scandé son prénom jusqu'à sa sortie. « Je ne m'attendais pas à recevoir autant d'amour,

ce sont mes deuxièmes Jeux olympiques, mais je peux déjà dire que ce sont les plus beaux que j'ai vécus dans ma carrière », a-t-il témoigné à l'issue du match.

Camille Delourme

Le stand de la RDC dans les coulisses de la Station Afrique

La République démocratique du Congo (RDC) accueille ses athlètes aux Jeux olympiques (JO) à L'Île-Saint-Denis, lieu par excellence où Nadine Tshilombo et son équipe se chargent de donner la visibilité touristique, socio-économique et sportive à leur pays.

En marge du déroulement des JO Paris 2024, depuis le 20 juillet, et ce jusqu'au 11 août, le stand a été conçu par les autorités congolaises pour faire cohabiter dans une zone

business l'esprit du sport, de la culture et celui de l'entrepreneuriat.

Ainsi, ici cohabitent, pour le décor, les tableaux du peintre Tyras MKZ ; un mini-présentoir diaspo,

une application tout-en-un vantant la facilité de la gestion de l'argent au quotidien et, en bonne place également, les produits cosmétiques de la gamme Bonzenga Paris



Le stand de la RDC à la Station Afrique à L'Île Saint-Denis/DR

de Séphora Pongo-Kanda. Face à l'attrait du stand des richesses du pays, les animateurs, en collaboration avec les responsables de la Station Afrique, ont

prévu d'organiser le 7 août une journée dédiée à la RDC.

Au programme une conférence sur le sport, la culture et les investissements.

Marie Alfred Ngoma



L'équipe d'animation du stand de la RDC/DR



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EXPERT EN FINANCE RURALE POUR RÉALISER UN DIAGNOSTIC
APPROFONDI DES CAISSES DE MUTUELLE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT (CMEC)
Réf. : AMI N°007/SC/24/MAEP/UGP-PAJE



1) La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2) L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3) Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour le recrutement d'un consultant national expert en finance rural pour réaliser un diagnostic approfondi des Caisses de mutuelle d'épargne et de crédit (CMEC).

4) Les prestations confiées au consultant consisteront à : réaliser le diagnostic approfondi des Caisses Mutuelles d'Épargne et de Crédit (CMEC) opérantes dans la zone du projet et au delà et d'identifier les huit (8) caisses qui devront faire partie du réseau d'établissements de microfinance de première catégorie dans sa première phase ; et d'identifier les besoins en termes de renforcement des capacités en vue d'améliorer la performance des prestations de services fournis aux bénéficiaires.

5) L'Unité de Gestion du Projet PAJE («le client»)

invite à présent les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les candidats doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations demandées (CV, diplômes et certificats).

6) La sélection des candidats portera sur les critères suivants :

1. Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur équivalent au master (BAC+5) en économie, banque, finance ou tout autre domaine équivalent = **20 pts**

2. Disposer d'une expérience pratique de travail de cinq (5) ans minimum dans le secteur de la finance, la microfinance, l'économie en République du Congo = **25 pts**

3. Avoir réalisé au moins deux (2) missions de diagnostic des institutions financières (Banque ou établissement de microfinance) = **30pts**

4. Avoir une bonne connaissance de la réglementation COBAC et du secteur de la microfinance du Congo = **20 pts**

5. Avoir une parfaite maîtrise des logiciels courants (Word, Excel, PowerPoint) = **5pts**

7) Les candidats intéressés doivent manifester leur intérêt et attester qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire pour mener à bien cette mission sous la forme d'un curriculum vitae (CV) avec les documents (Diplômes et certificats) prouvant son expérience et sa qualification. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection des consultants individuels (SCI) décrite dans le Guide pratique de passation des marchés du FIDA, accessible sur le site Web du FIDA à l'adresse sui-

vante: <https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>. Cette méthode est basée sur la comparaison des CV des consultants. Les entretiens ne seront pas menés dans le cadre du processus de sélection. Seul le consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et financière. Une note minimale de 70 points / 100 est requise pour être éligible à la présélection. En cas d'égalité, les atouts et faiblesses des candidats concernés seront réexaminés pour identifier le meilleur. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen seront les suivants : i) le plus grand nombre de réalisations au critère 3 ci-dessus, et ii) la préférence sera donnée aux missions réalisées dans la zone d'intervention du projet.

8) Nous attirons l'attention des candidats sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

9) Le consultant ne doit pas avoir de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Le candidat présentant un conflit

d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible sera disqualifié, sauf autorisation contraire expresse du Fonds. Le consultant est considéré comme étant en conflit d'intérêts s'il a : a) une relation qui lui fournit des informations indues ou non divulguées sur le processus de sélection et l'exécution du contrat ou une influence sur celle-ci, b) avoir une relation d'affaires ou familiale avec un membre du conseil d'administration du client ou son personnel, le Fonds ou son personnel.

10) Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, au plus tard, le 6 août 2024 à 16h 00 heure locale, comportant obligatoirement 1 original et 3 copies et en portant expressément la mention suivante : « AMI N° 007 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EXPERT EN FINANCE RURAL POUR RÉALISER UN DIAGNOSTIC APPROFONDI DES CAISSES DE MUTUELLE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT (CMEC) ». Les Termes de Référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à la même adresse ou par voie électronique suivante : secretariat@maep-paje.cg.

11) Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

Fait à Brazzaville le,
Le Coordonnateur national

Gatien Ulrich MASSENGO



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE REALISER LES ETUDES DE FAISABILITE (APS, APD ET DAO) ET LE CONTROLE
DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SIEGE DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE) A BRAZZAVILLE
Réf. : AMI N°008 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE



1) La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2) L'objectif du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3) Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de réaliser les études de faisabilité (APS, APD ET DAO) et le contrôle des travaux de réhabilitation du siège du projet agriculture, jeunes et entrepreneuriat (PAJE) à Brazzaville,

4) Le même consultant se chargera du contrôle des travaux de réhabilitation réalisés par une entreprise choisie par le PAJE.

5) Les services d'ingénierie, objet du présent appel à manifestations d'intérêt (AMI), portent donc sur la réalisation des études de réhabilitation du siège du PAJE à Brazzaville.

6) Les candidats intéressés et éligibles sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution des marchés analogues, l'organisation technique et managériale du consultant).

7) Le dossier de manifestation d'intérêt devra comporter les documents suivants :

-Une lettre de manifestation d'intérêt signée par le consultant et adressée au Coordonnateur National du PAJE ;

-Un tableau détaillé de présentation des références de missions similaires faisant ressortir les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé et l'objet de la mission ; (ii) la description sommaire de la mission et des prestations réalisées ; (iii) les résultats obtenus ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission ; (vi) la liste des postes d'experts-clés ayant réalisé la mission, (vii) le nom, l'adresse et les contacts du client et toutes autres informations pertinentes sur la mission ou les prestations réalisées permettant de juger de la qualification du consultant ;

-La justification des références de missions similaires : les références de prestations similaires du consultant ou équivalent devront être accompagnées par des attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations.

8) Les références requises pour la qualification sont les suivantes :

-Références générales : dans le domaine des études APS, APD et DAO.

-Références spécifiques : dans le domaine des études de réhabilitation et de construction des bâtiments administratifs ou autres jugés similaires en nature et en volume au cours des dix dernières années.

o/L'expérience générale 30 % ;
o/L'expérience spécifique 40 % ;
o/L'expérience spécifique en République du Congo 30 %.

9) Une liste des candidats, qui ne saurait être supérieure à trois (3), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés, seront ensuite invités à présenter leurs propositions sur la base du dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection des consultants individuels (SCI).

10) Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les Projets financés par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) disponible sur le site : <http://www.ifad.org>.

11) Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Les expressions d'intérêt doivent être envoyés obligatoirement en quatre exemplaires (1 original et 3 copies) à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, au plus tard, le 6 août 2024 à 16h00, heure locale, en portant expressément la mention suivante : « AMI n°008 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'ELABORATION DES ETUDES (APS, APD ET DAO) POUR LE PROJET DE REHABILITATION DU SIEGE DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE) A BRAZZAVILLE ».

12) Les termes de référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse suivante : secretariat@maep-paje.cg

13) Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

14) Il est à noter que l'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir sur la liste restreinte.

15) Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent

dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

16) Le consultant ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville,
Le Coordonnateur National,

Gatien Ulrich MASSENGO

SOUTIEN AU SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT

La Banque mondiale alloue 1,4 milliard de dollars

La journée du 29 juillet a été intense pour la ministre d'Etat, ministre de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté, Raïssa Malu, qui a rencontré les partenaires techniques et financiers (PTF).

L'autorité de l'Éducation nationale s'est entretenue avec une importante délégation de la Banque mondiale (BM) composée du directeur des opérations, Albert G Zeufack; du coordonnateur des programmes de la croissance inclusive, finances et institutions, Jean Pascal Nguessa Nganou; du coordonnateur par intérim des programmes du développement humain, Jordi Jose Gallego-Ayala. Il y a eu également le spécialiste principal en éducation, Kokou Sefako Amelewou; et Rim Wazni, spécialiste en éducation. La ministre d'Etat a été assistée par le directeur de cabinet, Simon Zono; la conseillère en coopération, partenariat et projets, Tracy Ntumba; et de la conseillère en réformes et innovations pédagogiques et évaluations, Dora Kébadio.

La BM, apprend-on, dispose d'un portefeuille de 1,4 milliard de dollars américains pour soutenir le secteur de l'éducation nationale en République démocratique du Congo (RDC), à travers quatre axes prioritaires, notamment le programme de la gratuité de l'enseignement primaire tendant vers le secondaire, la formation des enseignants pour l'amélioration de la qualité de l'éducation, la lutte contre les violences à



La poignée de main entre Raïssa Malu et Albert Zeufack

l'école ayant pour base le genre, et la construction des écoles.

Au sortir de l'audience, le directeur des opérations, Albert Zeufack, s'est exprimé en ces termes : « Je suis le directeur des opérations de la BM pour la RDC, l'Angola, le Burundi et Sao Tomé-et-Principe. J'ai conduit une délégation aujourd'hui pour rencontrer son excellence madame la ministre d'Etat en charge de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté. Avec elle,

nous avons passé en revue le cadre de collaboration qu'il y a entre la RDC et la BM, un portefeuille extrêmement important de 1,4 milliard de dollars américains qui soutient la gratuité de l'enseignement primaire et qui travaille à améliorer la qualité de l'éducation dans l'enseignement primaire, un portefeuille pour former les maîtres et les enseignants dans le secondaire, et aussi un portefeuille pour lutter contre les violences ayant pour base le genre à l'école. Un porte-

feuille qui contribue donc à faire de l'école un havre de paix pour les jeunes filles et les femmes. Nous avons effectivement discuté des opportunités pour approfondir cette collaboration ».

Revenant sur les quatre axes importants choisis par la BM pour soutenir l'éducation en RDC, il a insisté : « Nous avons discuté avec la ministre d'Etat de quatre axes stratégiques extrêmement importants. Le premier, c'est la poursuite de la gratuité au niveau primaire et

le travail à faire pour la pérenniser et l'assainir, pour s'assurer que l'on aille en phase vers la gratuité aussi au secondaire. Le deuxième point, c'est celui des compétences. Nous avons discuté de la nécessité d'une stratégie nationale pour définir ces compétences par rapport à l'économie. Nous avons parlé, par exemple, des types de compétences qui seront nécessaires pour réaliser le grand programme Inga. Nous avons discuté avec madame la ministre d'Etat de la nécessité d'accentuer le travail sur les violences ayant pour base le genre. Nous avons enfin discuté de la nécessité de repenser l'école, et surtout les types de construction qui doivent être faits pour que l'école de demain soit adaptée aux conditions du futur ».

Albert Zeufack s'est dit satisfait de travailler pour le soutien de l'éducation nationale en RDC. Pour plus d'efficacité, la ministre d'Etat Raïssa Malu a donné des orientations claires sur les différents points abordés. Elle s'est dite disposée à appuyer l'accélération de la mise en œuvre des programmes de soutien au secteur de l'éducation nationale.

Martin Engimo

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 BA, boulevard Denis-Sassou-N'Guessa
Brazzaville - République du Congo





APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE REALISER LES ETUDES DE FAISABILITE (APS, APD ET DAO) ET
LE CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SIEGE DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE) A DOLISIE
Réf. : AMI N°009 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE



1) La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2) L'objectif du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3) Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de réaliser les études de faisabilité (APS, APD ET DAO) et le contrôle des travaux de réhabilitation du siège du projet agriculture, jeunes et entrepreneuriat (PAJE) à Dolisie.

4) Le même consultant se chargera du contrôle des travaux de réhabilitation réalisés par une entreprise choisie par le PAJE.

5) Les services d'ingénierie, objet du présent appel à manifestations d'intérêt (AMI), portent donc sur la réalisation des études de réhabilitation du siège du PAJE à Dolisie.

6) Les candidats intéressés et éligibles sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution des marchés analogues, l'organisation technique et managériale du consultant).

7) Le dossier de manifestation d'intérêt devra comporter les documents suivants :

-Une lettre de manifestation d'intérêt signée par le consultant et adressée au Coordonnateur

National du PAJE ;

-Un tableau détaillé de présentation des références de missions similaires faisant ressortir les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé et l'objet de la mission ; (ii) la description sommaire de la mission et des prestations réalisées ; (iii) les résultats obtenus ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission ; (vi) la liste des postes d'experts-clés ayant réalisé la mission, (vii) le nom, l'adresse et les contacts du client et toutes autres informations pertinentes sur la mission ou les prestations réalisées permettant de juger de la qualification du consultant ;

-La justification des références de missions similaires : les références de prestations similaires du consultant ou équivalent devront être accompagnées par des attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations.

8) Les références requises pour la qualification sont les suivantes :

-Références générales : dans le domaine des études APS, APD et DAO.

-Références spécifiques : dans le domaine des études de réhabilitation et de construction des bâtiments administratifs ou autres jugés similaires en nature et en volume au cours des dix dernières années.

o/L'expérience générale 30 % ;

o/L'expérience spécifique 40 % ;

o/L'expérience spécifique en République du Congo 30 %.

9) Une liste des candidats, qui ne saurait être supérieure à trois (3), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés, seront ensuite invités à présenter leurs propositions sur la base du dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection des consultants individuels (SCI).

10) Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les Projets financés par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) disponible sur le site : <http://www.ifad.org>.

11) Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Les expressions d'intérêt doivent être envoyées obligatoirement en quatre exemplaires (1 original et 3 copies) à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Dolisie, République du Congo, au plus tard, le 6 août 2024 à 16h00, heure locale, en portant expressément la mention suivante : « AMI N°009 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE: RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'ELABORATION DES ETUDES (APS, APD ET DAO) POUR LE PROJET DE REHABILITATION DU SIEGE DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE) A DOLISIE ».

12) Les termes de référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse suivante : secretariat@maep-paje.cg

13) Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

14) Il est à noter que l'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir sur la liste restreinte.

15) Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de

toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

16) Le consultant ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou

iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulguation de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur National,
Gatien Ulrich MASSENGO



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EXPERT EN FINANCE RURALE EN APPUI A L'UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)
Réf. : AMI N°010 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE



1) La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2) L'objectif du projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3) Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour le recrutement d'un consultant national expert en finance rurale pour appuyer l'équipe de gestion du projet.

4) Les prestations confiées au consultant consisteront à : (i) appuyer l'UGP à la sélection des institutions financières partenaires (IF), principalement les banques et établissements de microfinance, et à leur évaluation périodique ; (ii) mettre en place les conventions de partenariat avec les IF sélectionnées et effectuer le suivi. (iii) faciliter le développement des services financiers ruraux adaptés aux besoins des MPME ; (iv) accompagner les IF partenaires dans la conquête et l'appropriation durable des segments de l'entrepreneuriat agricole et rural (v) assurer le renforcement des capacités des IF partenaires et des acteurs de mise en œuvre du projet ; (vi) définir la stratégie d'information et de sensibilisation des acteurs concernant les activités d'accompagnement à l'accès aux services financiers ; (vii) élaborer les termes de référence des activités en lien avec son poste (xi) déterminer avec le responsable du suivi évaluation du projet les indicateurs pour le suivi et

l'évaluation des activités d'accompagnement à l'accès aux services financiers et les modalités de leur collecte ; (xii) s'assurer que le processus lié aux activités de développement des services financiers adaptés est effectué de façon appropriée ; (ix) travailler avec les autres membres de l'équipe pour développer les programmes de travail, budgets et toute autre documentation selon les besoins et (x) exécuter toute autre tâche jugée utile à la demande du Coordonnateur.

5) L'Unité de Gestion du Projet PAJE (« le client ») invite à présent les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les candidats doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations demandées (CV, diplômes et certificats).

6) La sélection des candidats portera sur les critères suivants :

Avoir un diplôme de niveau minimum maîtrise, master ou équivalent, en Banque, économie ou gestion, développement rural, agro-économie, finance rurale ou dans une discipline connexe=20 pts

Avoir au moins dix (10) années d'expérience diversifiée dans le domaine de la microfinance et du financement rural, dont au moins cinq années d'expérience réussie dans la conduite d'un dispositif de microfinance intervenant en milieu rural ou de mission d'assistance technique=30pts

Prouver une bonne connaissance du secteur financier congolais et d'excellentes connaissances de la problématique du financement des acteurs du monde rural et agricole et notamment des MPME agricoles =25pts

Avoir le sens de la diplomatie et bonne capacité rédactionnelle et de communication=15

Prouver l'aptitude à travailler en équipe et sous pression et condition physique permettant de participer

à des missions de terrain=5

Avoir une excellente maîtrise des logiciels de bureautique (traitement de texte, présentation, tableur=5

7) Les candidats intéressés doivent manifester leur intérêt et attester qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire pour mener à bien cette mission sous la forme d'un curriculum vitae (CV) avec les documents (Diplômes et certificats) prouvant son expérience et sa qualification. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection des consultants individuels (SCI) décrite dans le Guide pratique de passation des marchés du FIDA, accessible sur le site Web du FIDA à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>. Cette méthode est basée sur la comparaison des CV des consultants. Les entretiens ne seront pas menés dans le cadre du processus de sélection. Seul le consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et financière.

8) Nous attirons l'attention des candidats sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

9) Le consultant ne doit pas avoir de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Le candidat présentant un conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible sera disqualifié, sauf autorisation contraire expresse

du Fonds. Le consultant est considéré comme étant en conflit d'intérêts s'il a : a) une relation qui lui fournit des informations indues ou non divulguées sur le processus de sélection et l'exécution du contrat ou une influence sur celle-ci, b) avoir une relation d'affaires ou familiale avec un membre du conseil d'administration du client ou son personnel, le Fonds ou son personnel.

10) Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être envoyés ou déposés à l'adresse en quatre exemplaires (un original et trois copies) : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, au plus tard, le 6 août 2024 à 16h00 heure locale, en portant expressément la mention suivante : « AMI N° 010 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EXPERT EN FINANCE RURALE EN APPUI A L'UGP ».

11) Les Termes de Référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse suivante : secretariat@maep-paje.cg

12) Toutes demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

Fait à Brazzaville le,

Le Coordonnateur national
Gatien Ulrich MASSENGO

Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

INSTITUT CONFUCIUS

Remise de la bourse Soremi aux meilleurs apprenants

La deuxième session de remise de la bourse Soremi aux meilleurs apprenants de l'institut Confucius de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) s'inscrit dans le cadre de la cérémonie de fin d'année académique 2023-2024.

La cérémonie a été patronnée, le 26 juillet à Brazzaville, par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Édith Emmanuel, qui avait à ses côtés l'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine en République du Congo, Li Yan.

L'institut Confucius de l'UMNG est l'un des fruits de la coopération entre la Chine et le Congo. Depuis son ouverture officielle, il constitue un véritable pont éducatif et culturel qui a permis aux jeunes congolais de visiter la Chine ou d'aller y étudier, a signifié le directeur congolais de cet institut, Antoine Ngakosso. Au cours de cette année académique, il y a été organisé plusieurs grands événements, notamment la Journée internationale de l'institut Confucius, la fête de Nouvel An chinois, la compétition pour la présélection des meilleurs apprenants afin de participer au concours international de langue chinoise, a-t-il poursuivi. En outre, l'institut Confucius a organisé des tests de niveau de la langue chinoise, nommés HSK et HSKK, qui ont donné de bons résultats. Ainsi, sur 164 inscrits, 98 ont été déclarés admis, soit un pourcentage global de réussite d'environ 60%. Au début du mois de septembre, un groupe de vingt apprenants de l'institut Confucius de l'UMNG se rendra en Chine pour participer au camping d'automne 2024, a-t-il fait savoir.

Le président de l'UMNG, le Pr Gotran Ondzotto, a rappelé qu'il y a onze ans, un accord de partenariat fut signé avec l'université de Jinan, en Chine, pour l'ouverture de l'institut Confucius. Un partenariat confirmé le 29 mars 2013 lorsque le



Delphine Édith Emmanuel et Li Yan posant ainsi que les récipiendaires après leur sacre/Adiac

Institut Confucius, un lieu d'apprentissage de la culture chinoise

président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, s'est entretenu à Brazzaville avec le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, dans la perspective du cinquantième des relations diplomatiques sino-congolaises. Il s'agissait de faire progresser ce partenariat global de coopération et de le porter à un nouveau palier.

S'adressant à la diplomate chinoise, le président de l'UMNG a sollicité auprès d'elle la construction des bâtiments qui devront abriter l'institut, afin de régler le problème de pléthore des effectifs dans les classes d'enseignement de la langue chinoise ; de former des enseignants congolais pour répondre à la demande nationale en matière d'enseignement de la langue chinoise ; d'avoir une formation qualifiante et professionnelle en langue chinoise. L'État, a-t-il souligné, à travers le ministère de l'Enseignement supérieur, a déjà octroyé depuis près de dix ans 4 500m² de terrain pour la construction d'un institut Confucius modèle.

Pour le représentant du directeur général de Soremi SA, Cheng Shenghong, l'institut Confucius est un lieu important des personnes du monde entier qui souhaitent apprendre la culture chinoise et comprendre la Chine contemporaine. Cette société a mis à la disposition de l'institut Confucius la bourse « Soremi » en vue d'encourager les jeunes du Congo qui aiment la Chine et la culture chinoise traditionnelle. « Je suis profondément honoré d'apporter ma contribution à tout cela ! A l'heure actuelle, certains étudiants exceptionnels diplômés de l'institut Confucius sont également entrés dans le travail de Soremi. Je voudrais inviter tous étudiants qui ont terminé leurs études avec succès à nous rejoindre et à évoluer avec notre société », a-t-il expliqué.

L'ambassadrice de Chine, pour sa part, a rappelé que depuis l'établissement des relations di-

plomatiques avec le Congo, il y a soixante ans, les deux pays ont vu leurs échanges et de coopération porter des fruits abondants dans la culture et l'éducation. En mai dernier, a-t-elle indiqué, s'est tenue à l'ambassade de Chine la cérémonie de remise des prix de la présélection congolaise du concours international « Pont vers le chinois 2024 ». Au cours de cette cérémonie, elle se félicitait de l'attachement des étudiants congolais à la langue et à la culture chinoises... « La Chine ne recherche pas une modernisation en quête des intérêts égoïstes. Comme l'a dit le président Xi Jinping, la Chine préconise de donner plus, de donner sans prendre, et elle accueille l'Afrique les bras ouverts dans le train rapide de son développement », a déclaré Li Yan.

Elle a ajouté que ces dernières années, la Chine et le Congo ont développé la coopération pragmatique multidimensionnelle dans le cadre du forum sur la coopération sino-africaine et de l'initiative

« La ceinture et la route ». Des entreprises chinoises ont assumé activement leurs responsabilités sociales pour apporter des bénéfices concrets au Congo sur le plan économique et social. « Je suis très heureuse de voir un grand nombre de diplômés de l'institut Confucius travailler assidûment dans ces entreprises chinoises », s'est exprimée avec joie Li Yan.

Prenant la parole pour son mot de circonstance, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique s'est réjouie de l'augmentation du nombre d'apprenants à l'institut Confucius, tout en félicitant les étudiants en fin de formation. En cette année du dragon de bois, qui symbolise le pouvoir, le succès et l'honneur, la solidité de la coopération culturelle entre les deux États se manifeste notamment par l'octroi de bourses de coopération, des partenariats directs avec les universités chinoises et, pour la présente édition, par la remise des prix Soremi et le lancement du camping d'automne 2024, en Chine, a-t-elle souligné. « Je formule le vœu, au nom du gouvernement, que cette coopération agissante se poursuive d'une part, avec la possibilité pour les jeunes de l'hinterland, en dehors de Brazzaville et de Pointe-Noire, d'apprendre la langue chinoise, dans des structures que nous mettrons en place ensemble à l'intérieur du pays. Et, d'autre part, l'intensification du partenariat public-privé dans le domaine de l'enseignement supérieur », a signifié Delphine Édith Emmanuel.

Bruno Zéphirin Okokana

VIENT DE PARAÎTRE

« Miroirs de cœur : voyages au gré des émotions »

Paru aux Éditions LMI, « Miroirs de cœur : voyages au gré des émotions » est le nouveau recueil de poèmes de l'écrivain congolais Hermann Mizidy, à travers lequel le lecteur est convié à une exploration de divers aspects de la vie et des émotions humaines.

D'après l'auteur, « Miroirs de Cœur : voyages au gré des émotions » est le fruit de plusieurs années d'inspiration, d'écriture et de réflexion sur les différentes réalités de la vie. Ce recueil explore les profondeurs de l'âme humaine à travers une série de poèmes qui touchent à des thèmes universels tels que l'amour, la perte, la joie, la douleur et la résilience, l'identité et la quête de soi, la spiritualité et la religion, la solitude, la beauté, l'espoir et la mélancolie. « Chaque poème est une fenêtre ouverte sur des moments intenses et personnels, offrant aux lecteurs une chance de se retrouver et de se reconnecter avec leurs propres émotions. Nous espérons

que le lectorat trouvera ce recueil aussi émouvant et inspirant que nous avons eu à le créer », a déclaré Hermann Mizidy.

Des rues animées de Brazzaville et ses quartiers aux paisibles mangroves de Pointe-Noire, en passant par les éclats de rire et les larmes de l'aube, les poèmes de ce recueil offrent une variété de paysages émotionnels qui résonnent comme une rumba à l'ouïe du lecteur. À travers une écriture poétique riche en imaginaire et en symbolisme, l'auteur invite le lecteur à contempler la beauté de l'existence humaine dans toute sa complexité.

« Les poèmes sont une invitation à la réflexion, à



l'introspection et à la découverte de soi, faisant de ce recueil une véritable ode à la condition humaine. « Miroirs du cœur : voyages au gré des émotions » est

un voyage poétique envoûtant qui laisse une empreinte durable dans l'esprit du lecteur, l'invitant à explorer les profondeurs de son propre cœur et à embrasser la richesse de ses propres émotions », en pense l'auteur.

Pour célébrer la sortie de « Miroirs du cœur : voyages au gré des émotions », Hermann Mizidy organisera une journée de lancement au mois d'août à Pointe-Noire. L'événement comprendra des lectures de poèmes, une discussion avec l'auteur et une séance de dédicaces. Ses détails et les modalités d'inscription sont disponibles sur la page Facebook de l'auteur.

Notons que Hermann Mi-

zidy est un écrivain, poète contemporain originaire du Congo. Son travail littéraire se caractérise par une profonde exploration de thèmes liés à la culture, l'amour, l'environnement et les réalités sociales de son pays, ainsi que du reste du monde. Il utilise la poésie comme un moyen de partager des réflexions personnelles et des observations sur la vie, tout en célébrant la richesse de la langue et des traditions congolaises. En parallèle de sa passion littéraire, Hermann Mizidy est fonctionnaire et attaché au département Postes, Télécommunications et Numérique au sein du cabinet du Premier ministre, chef du gouvernement.

Merveille Jessica Atipo

LIVRE

«La vision de Denis Sassou N'Guesso pour le Congo, le modèle congolais de l'urbanisme» présenté par son auteur

Paru aux Editions universitaires européennes, le livre «La vision de Denis Sassou N'Guesso pour le Congo, le modèle congolais de l'urbanisme» a été présenté et dédié par son auteur, le Dr Gévi Ankomo Ampini, membre du Collectif panafricain pour le développement (Copad), le 27 juillet, à Brazzaville.

Le livre de soixante-seize pages est structuré en onze chapitres dans lesquels l'auteur développe sa thèse du modèle congolais de l'urbanisme et traite de diverses questions relatives à la partition managériale du dirigeant congolais tant au niveau continental que mondial. Il donne à lire les éléments constructifs de la vision de Denis Sassou N'Guesso pour un Congo prospère. Cette volonté repose sur un leadership d'exception qui s'appuie sur la combinatoire de la tradition et des idéaux de la modernité autour du macro-concept de la panafricanité. C'est ainsi qu'il met en vedette un management de l'espace urbain en vue de la résilience des villes. Ce paradigme congolais de l'urbanisme pourrait conquérir un statut universel pour le bonheur des villes du monde.

Pour la critique Jean Robert Tabaka, président du Copad, le paradigme de l'homme d'Edou sort de l'ordinaire et tend à l'universel. Il sublime l'ordre naturel sans compromettre la vocation écologique de la nature. Denis Sassou N'Guesso fonde ce nouveau leadership sur les dogmes de la tradition et met la démocratie universelle sur la piste de la sagesse africaine. Il promeut la conjonction du passé et du présent en vue d'engendrer un futur intermédiaire, ou plutôt d'intermédiaire. Cette union sacrée de la nostalgie d'un passé vertueux, qui a guidé ses premiers pas, et de la volonté modérée du progrès dans le temps érige une symbiose savante qui structure l'at-



L'auteur expliquant les passages de son ouvrage à côté des panélistes/Adiac

ypisme du modèle congolais à l'œuvre dans tous les créneaux de l'administration publique et dans l'élan politique. La sphère de l'urbanisme apparaît comme l'âme évidente de cette politique particulière. Enfin, Jean Robert Tabaka estime que ce livre, loin de prêcher la subjectivité sur fond d'un culte d'expérience, se propose de faire entendre ce vent révolutionnaire qui souffle au Congo depuis plusieurs décennies dans le domaine de l'urbanisme. Ce mouvement est le fait de la volonté d'un homme d'exception qui imprime un leadership d'exception dans un contexte d'exception en vue de communiquer à la planète une expérience d'exception.

L'auteur de cet ouvrage, au chapitre premier, présente la panafricanité comme fondement d'un nouveau lea-

dership africain. Ce chapitre s'appuie sur les fondements d'un leadership exceptionnel, l'homme et le destin de son pays, l'histoire et la révolution de l'urbanisme congolais. Le deuxième chapitre, par contre, porte sur la politique de la réduction des risques naturels dans les villes du Congo. La compréhension du mécanisme des risques naturels, le dévoilement de la perception desdits risques, la prise en compte des vecteurs de risque en milieu urbain et la construction des nations ainsi que des communautés résilientes sont parmi tant d'autres éléments mentionnés par l'auteur tout au long de ce chapitre pour montrer les avantages et encourager l'investissement dans la réduction des risques naturels et la résilience. Le chapitre trois, lui, présente une réflexion sur

l'étalement urbain et les villes durables en République du Congo. Il met en avant les indicateurs et les principes de cet étalement, les règles d'occupation des terres ainsi que les mesures encourageant les déplacements automobiles.

L'humanité innée à préserver l'environnement

L'auteur invite au quatrième chapitre à la préservation de l'environnement en poussant la réflexion plus loin sur les dégâts causés, les conséquences économiques et sociales qui en émanent, la perception des villes et communautés durables ainsi qu'à faire un état des lieux de la conférence de Rio+20. Dans la même lancée, au chapitre suivant, il fait état du défi majeur que présentent les change-

ments climatiques pour les villes. Ce qui intéresse toutes les couches de la société, notamment sur l'impact des actions humaines sur l'environnement, la vulnérabilité des villes, mais aussi l'importance des villes vertes et durables. Le sixième chapitre, quant à lui, s'accroche sur l'édifice conceptuel du nouvel urbanisme pour la mise en œuvre d'un urbanisme vert, des éco-quartiers, des quartiers durables puis de nécessité d'une bonne politique écologique... C'est au chapitre onze que le concept de résilience urbaine est développé avec ses différentes variantes. La résilience urbaine, la durabilité des villes, l'adaptation d'un écosystème urbain durable ouvrent la voie à un vaste chantier sur la mise en pratique des outils et méthodes opérationnelles d'amélioration de la résilience.

Le Copad, dont il est le secrétaire général et co-fondateur, est un espace de réflexion, d'élaboration et de suivi de projet allant dans le sens du développement intégral de l'Afrique en général et de la République du Congo en particulier. Il est une organisation non gouvernementale de développement, à but non lucratif. Gévi Ankomo Ampini est un jeune chercheur, auteur et co-auteur de plusieurs ouvrages. Docteur en philosophie, il enseigne à l'université Marien-Ngouabi, à la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines. Il est membre de la société congolaise de philosophie.

Bruno Zéphirin Okokana

Programme des Nations Unies pour le développement



AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies
Intégrité, Professionnalisme et Respect de la diversité

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en République du Congo à Brazzaville recrute pour le compte de son projet Fonds Mondial :

Titre du poste	Durée et type de contrats	Lieu d'affectation	Date de prise de fonction
Associé(e) au Projet (1 poste)	Type de contrat : National Personnel Service Agreement ; Grade : NPSA7 ; Durée : 12 mois	Brazzaville	Dès que possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers le lien ci-dessous :

Associé(e) au Projet (Fonds Mondial)

https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_1/job/19556/?utm_medium=jobshare

Les candidatures féminines répondant au profil recherché sont vivement encouragées.

NB : Seuls les candidats répondant au profil du poste publié seront contactés. La date limite de transmission des candidatures est fixée au 1er août 2024.

Toute demande de clarification devra se faire uniquement par écrit. Le service chargé des Ressources Humaines répondra par écrit via l'adresse email suivante : siv.bikindou@undp.org

Fait à Brazzaville, le 22 juillet 2024

Henry René DIOUF
Représentant Résident ai



IN MEMORIAM



A l'occasion des 45 jours du décès de leur fille Zoula Princilia Durcile le 14 juin 2024, à Brazzaville, les familles Zoula et Otero informent les parents, amis et connaissances qu'une messe d'action de grâces sera dite le dimanche 4 août à 10 heures à l'église Notre-Dame des Victoires (Sainte-Marie de Ouenzé).

Soyez les bienvenus
Union de prières

NÉCROLOGIE



Davy Kassa et le groupe moderne Kingoli universel ont la profonde douleur d'annoncer à la famille musicale, aux parents, amis et connaissances, le décès inopiné de l'artiste-danseur Espérant Ngondza, alias Epé, survenu le 19 juillet 2024 à Brazzaville.

La veillée se tient au numéro 10, rue Etaba. Référence : quartier lycée Thomas Sankara, avenue général Nianga Mbouala.

Le programme de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

SYSTÈME CLOP

Les gestionnaires des clubs s'arriment à la nouvelle donne

Les représentants des clubs de Ligue 1 ainsi que ceux de la Ligue nationale de football féminin participent, du 29 au 30 Juillet, à un atelier national de la Plateforme en ligne de licences des clubs (CLOP) organisé par la Fédération congolaise de football (Fécofoot) en collaboration avec la Confédération africaine de football (CAF).

Dispensée respectivement par Emmanuel Kandé, instructeur CAF, Ibrahim Daouda, expert CAF CLOP et Louis Batoumeni, manager licence des clubs de la Fécofoot, cette formation permettra aux bénéficiaires d'avoir la parfaite maîtrise du système rendu obligatoire par la CAF. La CAF, après avoir expérimenté cette procédure au niveau de ses compétitions, a décidé de sa mise en œuvre dans les compétitions nationales. A partir de la saison prochaine, en effet, pour participer au Championnat national de Ligue 1, les clubs doivent soumettre en ligne leur demande de la licence. L'accent est dans un premier temps mis en Ligue 1. La Licence octroyée aux clubs selon la CAF vise à améliorer tous les aspects organisationnels au sein des clubs. Désormais tout doit se faire via la plateforme. La Féco-



Les participants, experts et représentants de la Fécofoot/Adiac

foot doit insérer certains articles du règlement de la CAF dans celui du championnat national. Emmanuel Kandé a insisté sur les cinq critères devant permettre à un club pour obtenir la licence : sportif, administratif, infrastruc-

ture, financier et juridique. Il est donc fait obligation à chaque club engagé en compétition africaine d'avoir au moins une équipe des jeunes de 15 à 21 ans ou de 10 à 14 ans ou à défaut signer un partenariat avec une équipe ayant cette catégorie d'âge.

Les équipes doivent avoir un programme de développement pour ces équipes jeunes signé par le Directeur technique national. Avoir une équipe féminine fait partie aussi des critères. En ce qui concerne les infrastructures, l'équipe doit

avoir son propre stade de compétition ou être locataire en produisant le document qui l'atteste sans oublier le terrain d'entraînement. Il a été prouvé qu'un bon terrain garantit à 50 % la qualité de jeu. Un club digne de ce nom doit avoir un cadre de travail approprié (les bureaux), un compte bancaire au nom du club et un entraîneur qualifié. Ici, la différence a été faite entre le diplôme et la licence pour l'entraîneur. La cérémonie d'ouverture a été patronnée par Henri Endzanga, l'un des vice-présidents de la Fécofoot. « Dans tous les domaines, la formation ou recyclage est de rigueur. Ce qui permet de se rassurer de ce que l'on doit faire. En ce qui nous concerne pour l'heure, il s'agit du football où nous sommes tous à la recherche permanente du développement général et spécifique », a-t-il rappelé

James Golden Eloué

LES OLYMPIADES DE POTO-POTO

200 athlètes mobilisés pour la première édition

Le coup d'envoi de la première édition des Olympiades de Poto-Poto a été donné, le 28 juillet, en présence des autorités et habitants du troisième arrondissement de Brazzaville. Pendant deux semaines, des jeunes sportifs vont compétitionner dans huit disciplines sportives (judo, football, nzango, ping-pong pétanque, scrabble, échiquier et basketball).

Le but de la manifestation sportive, d'après l'organisateur, Bruno Moumba, est de rassembler les jeunes du mythique arrondissement de Brazzaville et d'affermir les liens d'amitié entre eux. En cette période des grandes vacances, les olympiades de Poto-Poto contribueront à lutter contre la délinquance juvénile, en promouvant la paix, la tolérance et le vivre-ensemble dans cet arrondissement réputé pour sa diversité culturelle.

« Ce matin, alors que le pays célèbre la Journée nationale des sports et Paris est à sa deuxième journée des Jeux olympiques 2024, les olympiades de Poto-Poto deviennent une réalité[...] Nous faisons le vœu que les olympiades de Poto-Poto nous permettent de nous rassembler, de bannir le nouveau démon qui envoûte notre jeunesse, à savoir la délinquance et la violence inouïe », a souhaité Bruno Moumba.



Début du tournoi de judo/Adiac

La première journée de ces olympiades a été marquée par le début des compétitions de judo. Plus de cinquante athlètes de diverses catégories se sont affrontés sur le site 1, terrain Saint-Denis, en attendant les finales prévues le 12 août prochain. Plusieurs équipes féminines de nzango ont également commencé leur tournoi. La

phase éliminatoire dans les poules se déroule du 29 juillet au 6 août avant la finale, le 12 août, sur le terrain Saint-Denis, tout comme les compétitions de football, de pétanque, de scrabble et d'échiquier. Sur le second site, le terrain de la direction générale des Postes et Télécommunications, vont se dérouler les

compétitions de basketball et ping-pong. Le tournoi de basket se dispute du 28 juillet au 4 août, avant la grande finale prévue le 11 août. C'est le même calendrier pour la compétition de ping-pong où plusieurs équipes vont se mesurer autour de la petite table. Précisons que le coup d'envoi des olympiades de Poto-Poto

a été donné par le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo Distribution, Teddy Christel Sassou-Nguesso, le principal sponsor de l'événement. Cette édition est placée sur le thème « Poto-Poto, un rêve partagé », en hommage à Patrick Elysee Angor, un actif de l'arrondissement décédé.

Fiacre Kombo

BASILIQUE SAINTE-ANNE

Quatre-vingts ans d'histoire et de prière

La célébration eucharistique ayant bouclé les festivités du jubilé des 80 ans de la basilique Sainte-Anne du Congo a eu lieu le 28 juillet, à Brazzaville, en présence notamment de la Première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, et des hommes d'Eglise venus de plusieurs pays d'Afrique.

« Comment sauver Sainte-Anne ? » est le thème sur lequel les 80 ans d'histoire et prière de la basilique ont été commémorés autour de plusieurs activités. « Cette basilique, qui a traversé le temps, les circonstances en gardant intacte sa mission spirituelle et historique, est le reflet de notre foi, de nos luttes. Elle a vu grandir des générations de fidèles, elle a accueilli des pèlerins venus de loin », a rappelé le vice-président paroissial, Lazare Mabona, en précisant dans son mot de circonstance, au nom la communauté, que les âmes s'y ressource depuis 80 ans déjà.

« Comment sauver Sainte-Anne ? »

« A travers la particularité des textes liturgiques qui mettent un accent sur l'attention, l'empathie et la charité, nous trouvons des ressources énergétiques pour répondre à la question posée par le thème : comment sauver Sainte Anne ? », a déclaré l'archevêque de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, en présence de la Première dame, Antoinette Sassou N'Guesso; du



Culte de commémoration des 80 ans de la basilique Sainte-Anne/Adiac

Premier ministre, Anatole Colinet Makosso; du président du Sénat, Pierre Ngolo; et de plusieurs autres personnalités dont l'ambassadrice de France, Claire Bodonyi; car ce sanctuaire, est aussi un souvenir de la France libre.

Les présidents des conférences épiscopales du Tchad, de la Centrafrique, les archevêques de Douala et de Franceville, le vice-président de la Conférence

épiscopale d'Afrique et de Madagascar ont effectué le déplacement de Brazzaville pour communier avec Sainte-Anne du Congo, symbole de foi, de brassage des cultures et des peuples. Selon l'archevêque, au-delà de la perception visible de cette basilique, fierté de l'Eglise et de la mission congolaise; au-delà de la reconnaissance exprimée du fond du cœur par l'Eglise, il faut reconnaître humblement que la

basilique Sainte-Anne a besoin de grands travaux pour éviter de sérieuses dégradations qui s'imposeront à elle dans un futur proche.

Sainte-Anne souffre en silence depuis le drame du 4 mars 2012 dont les déflagrations ont endommagé la toiture qui connaît des problèmes d'infiltration d'eau pendant la saison des pluies. « Il s'agit là d'une interpellation au sursaut de

préservation, de sauvegarde de notre fierté au cœur de Poto-Poto », a souligné l'archevêque de Brazzaville. Comme pour dire que la portée du thème « Comment sauver Sainte-Anne ? » ne va pas se limiter à la commémoration des 80 ans mais s'inscrit dans la durée.

C'est, d'ailleurs, dans ce sens que le comité d'organisation de cette célébration, présidé par le colonel-major Rémy Ayayos Ikounga, va poursuivre l'œuvre. Sa mission s'est en réalité achevée, le 28 juillet. Saluant le travail abattu par ce comité, l'archevêque de Brazzaville a indiqué que la structure va se transformer en comité « Comment sauver Sainte-Anne ? » pour la suite des travaux.

En attendant de poursuivre l'œuvre sous le label de ce comité, son président, Rémy Ayayos Ikounga, a témoigné sa gratitude à l'endroit de toutes les personnes ayant contribué à la réussite de la commémoration des 80 ans de ce sanctuaire, notamment le couple présidentiel, en évoquant la nécessité de tonifier davantage la vie spirituelle de cette communauté.

Rominique Makaya

MODERNISATION

La Chine déterminée à donner une nouvelle impulsion au progrès du monde

L'ambassade de Chine au Congo a organisé, le 26 juillet à Brazzaville, une réception pour célébrer le 97^e anniversaire de la fondation de l'Armée populaire de libération (APL) de ce pays. A cette occasion, l'ambassadrice Li Yan a indiqué que dans le cadre de la modernisation, la Chine donnera une nouvelle impulsion à la prospérité et au progrès du monde.

La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants du gouvernement, notamment les ministres Charles Richard Mondjo en charge de la Défense nationale et de Gilbert Mokoki de la Santé et de la Population; du ministre conseiller special auprès du président de la République, Jean-Dominique Okemba; du chef d'état-major général, Guy Blanchard Okoi; et de plusieurs diplomates et autres invités.

S'exprimant à l'occasion, l'ambassadrice Li Yan a rappelé que le 1er août 1927, le soulèvement de Nanchang a marqué le début de la guerre révolutionnaire, de la fondation de l'APL sous le leadership du Parti communiste chinois (PCC). Aujourd'hui, a-t-elle dit-elle, quatre-vingt-dix-sept ans après, des changements jamais connus se déroulent à un rythme accéléré. Cette armée n'a cessé de se développer et d'évoluer. « Dans la nouvelle ère, l'armée populaire chinoise remplit courageusement ses missions historiques, et assure les responsabilités d'un grand pays pour préserver la paix mondiale et promouvoir le développement commun. La paix, c'est une caractéristique marquante de l'APL, un ADN culturel de la nation chinoise, une valeur que le PCC porte depuis toujours et une aspiration



Les participants à la cérémonie/Adiac

commune des peuples congolais et du reste du monde », a déclaré l'ambassadrice.

Poursuivant son propos, Li Yan a souligné que dans le cadre de la modernisation, la Chine donnera une nouvelle impulsion à la prospérité et au progrès du monde. En effet, elle continuera de poursuivre fermement sa politique extérieure d'indépendance et de paix, de porter les valeurs communes de l'humanité, de mettre en œuvre l'Initiative pour le développement mondial, celle pour la sécurité mondiale et enfin l'Initiative pour la civilisation mondiale.

« La Chine partage activement

ses opportunités de développement avec le monde entier. Comme l'a indiqué le président Denis Sassou N'Guesso lors de son entretien avec le représentant spécial du gouvernement chinois pour les Affaires africaines, la Chine et l'Afrique, tout comme la Chine et le Congo, étaient compagnons de route sur la voie vers la modernisation. Les progrès extraordinaires de la modernisation à la chinoise donnent une source d'inspiration à la modernisation du Congo et celle de l'Afrique », a-t-elle indiqué.

L'ambassadrice chinoise a, par ail-

leurs, saisi l'opportunité pour notifier que dans le but d'honorer de nouveaux engagements, la Chine, à travers le PCC, continuera de faire rayonner la vision du développement centré sur le peuple auquel le PCC accorde toujours la priorité. « ...La primauté du peuple demeure une caractéristique marquante de la diplomatie chinoise. Dans sa coopération mutuellement bénéfique avec l'Afrique, la Chine reste fidèle aux principes de sincérité », résultats effectifs, amitié et bonne foi « et de recherche du plus grand bien et des intérêts partagés. Elle a pour objectif

de promouvoir une coopération tangible au service d'une vie meilleure des peuples africains », a-t-elle affirmé.

La Chine et le Congo

Déroulant son discours, Li Yan a évoqué la dynamique des relations sino-congolaises, mettant en avant les succès de la coopération dans divers domaines. « ... Cette année est importante pour les relations sino-africaines et sino-congolaises. Les peuples chinois et congolais ont célébré le soixantième anniversaire de l'établissement de nos relations diplomatiques. Le nouveau sommet du Focac se tiendra bientôt. Le président Denis Sassou N'Guesso participera au sommet et effectuera sa dix-septième visite en Chine », a précisé l'ambassadrice.

Clôturant son propos, elle a reconnu que dans la marche vers la modernisation, la Chine et le Congo œuvrent main dans la main pour approfondir et multiplier les échanges et la coopération dans différents domaines, comme la paix et la sécurité, en vue d'apporter une contribution plus importante à la construction de la communauté d'avenir partagé de haut niveau pour l'humanité.

Gloria Imelda Lossele
et Durlly Émilía Gankama